

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres		
Afférents au C.M.	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	10

Date de la convocation
19 avril 2022

Date d'affichage
19 avril 2022

Objet de la délibération
--------------------------

**N° 22042022003**

**CANTINE SCOLAIRE : TARIFS  
REPAS A COMPTER DU 1<sup>er</sup>  
SEPTEMBRE 2022**

Séance du 21 avril 2022

L'an deux mil vingt deux  
et le vingt-et-un avril

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

Présents : Mrs CHAMAYOU P., ROCHER P., ARNAUD A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S., BRUNETON M., AURELLE V.

Absents : Mrs GARRAGOS F., FOURY D., MIGNE J., MICHEL A., CHABIDON D.

Pouvoir : Mme BONCOMPAIN Carole pouvoir à Mr JOUBERT Michel

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle grille tarifaire des repas fournis par la cuisine du Velay, service de restauration collective de l'entente intercommunale a été approuvé par délibération en date du 13 décembre 2021 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Il y a lieu de revoir les tarifs des repas appliqués sur la Commune de Chaspuzac, sachant que ces tarifs n'ont pas été réévalués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, et également d'harmoniser les tarifs appliqués par la Cuisine du Velay.

Les tarifs pourraient être les suivants, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

- Repas maternelle avec pain ..... 4,05 euros TTC
- Repas primaire avec pain ..... 4,76 euros TTC

Les membres du Conseil Municipal décident :

☞ de fixer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 les tarifs des repas de cantine à :

- Repas maternelle avec pain ..... 4,05 euros TTC
- Repas primaire avec pain ..... 4,76 euros TTC

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 21 avril 2022

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE,

Michel JOUBERT

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 26 avril 2022

et publication ou notification

du 26 avril 2022

**AR Prefecture**

043-214300626-20220421-22042022003-DE  
Reçu le 26/04/2022  
Publié le 26/04/2022